



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 13 mars 2014

Conseillers communautaires en exercice : 139

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la CCIT du Doubs - 46 avenue Villarceau - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.1.3, 1.1.4, 1.1.5, 1.2.1, 1.2.2, 2.1, 10.1, 10.2

La séance est ouverte à 18h10 et levée à 19h35.

Etaient présents : Amagney : M. Thomas JAVAUX Arguel : M. André AVIS Audeux : Mme Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : M. Jacques CANAL, M. Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : M. Serge RUTKOWSKI (à partir du 1.1.1), Mme Geneviève VERO (à partir du 1.1.1) Avanne-Aveney : M. Laurent DELMOTTE, M. Jean-Pierre TAILLARD Besançon : M. Frédéric ALLEMANN (à partir du 1.1.1), M. Teddy BENETEAU DE LAPRAIRIE (à partir du 1.1.1), M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET (à partir du 1.1.1), M. Patrick BONTEMPS (à partir du 1.1.1), Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA, M. Benoît CYPRIANI (à partir du 1.1.1), M. Jean-Jacques DEMONET, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (jusqu'au 1.1.1), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Françoise FELLMANN, M. Jean-Louis FOUSSERET, Mme Catherine GELIN, M. Didier GENDRAUD (à partir du 1.1.2), Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT (à partir du 1.1.1), M. Abdel GHEZALI, M. Jean-Marie GIRERD, M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, Mme Valérie HINCELIN, Mme Martine JEANNIN, Mme Solange JOLY, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT (à partir du 1.1.1), M. Jacques MARIOT, Mme Annie MENETRIER, Mme Carine MICHEL (à partir du 1.1.1), M. Frank MONNEUR (jusqu'au 1.1.1), Mme Nohzat MOUNTASSIR (à partir du 1.1.1), Mme Jacqueline PANIER (à partir du 1.1.1), Mme Françoise PRESSE, Mme Monique ROPERS, M. Jean-Claude ROY, Mme Marie-Noëlle SCHOELLER, Mme Catherine THIEBAUT, Mme Corinne TISSIER (à partir du 1.1.1), Mme Sylvie WANLIN, Mme Nicole WEINMAN (à partir du 1.1.1) Beure : M. Auguste KOELLER Boussières : M. Roland DEMESMAY Brailans : M. Alain BLESSEMILLE Busy : M. Philippe SIMONIN (à partir du 1.1.1) Chalèze : M. Christophe CURTY (représenté par M. Roger GREMION) Chalezeule : M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Raymond REYLE (représenté par Mme Jocelyne IWASINTA) Champagny : M. Claude VOIDEY Champvans-les-Moulins : M. Jean-Marie ROTH Chaucenne : M. Bernard VOUGNON Chaudfontaine : M. Jacky LOUSON Chemaudin : M. Bruno COSTANTINI Châtillon-le-Duc : Mme Catherine BOTTERON, M. Philippe GUILLAUME Dannemarie-sur-Crête : M. Jean-Claude FORESTIER, M. Gérard GALLIOT Ecole-Valentin : M. André BAVEREL, M. Yves GUYEN (à partir du 1.1.1) Fontain : M. Jean-Paul DILLSCHNEIDER François : Mme Françoise GILLET, M. Claude PREIONI Gennes : Mme Maryse MILLET Grandfontaine : M. François LOPEZ La Chevillotte : M. Jean PIQUARD (à partir du 1.1.1) La Vèze : M. Jacques CURTY Larnod : Mme Gisèle ARDIET (représentée par M. Jean Claude VILLATTE) Mamirolle : M. Robert POURCELOT Marchaux : M. Bernard BECOULET Mazerolles-le-Salin : M. Daniel PARIS Miserey-Salines : M. Marcel FELT, M. Denis JOLY Montfaucon : M. Michel CARTERON, M. Pierre CONTOZ (à partir du 1.1.1) Montferrand-le-Château : M. Marcel COTTINY Morre : M. Jean-Michel CAYUELA, M. Gérard VALLET (à partir du 1.1.1) Nancray : M. Jean-Pierre MARTIN Noironte : M. Bernard MADOUX Novillars : M. Bernard BOURDAIS Pelousey : Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Christine THEVENOT (représentée par M. Pascal DURAND) Pirey : M. Robert STEPOURJINE Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Marc BOUSSET Rancenay : M. Michel LETHIER Roche-lez-Beaupré : M. Stéphane COURBET Routelle : M. Claude SIMONIN Saône : Mme Maryse BILLOT, M. Alain VIENNET (à partir du 1.1.1) Serre-les-Sapins : M. Gabriel BAULIEU, M. Christian BOILLEY Tallenay : M. Jean-Yves PRALON Thise : M. Bernard MOYSE, M. Jean TARBOURIECH Vaire-Arcier : M. Patrick RACINE Vaire-le-Petit : Mme Michèle DE WILDE Vaux-les-Prés : M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.1.1) Vorges-les-Pins : M. Patrick VERDIER

Etaient absents : Besançon : Mme Hayatte AKODAD, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, M. Jean-François GIRARD, M. Philippe GONON, M. Nicolas GUILLEMET, M. Lazhar HAKKAR, Mme Sylvie JEANNIN, M. Michel OMOURI, Mme Elisabeth PEQUIGNOT, Mme Danièle POISSENOT, Mme Béatrice RONZI, M. Jean ROSSELOT, Mme Joëlle SCHIRRER, Mme Zahira YASSIR-COUVAL Beure : M. Philippe CHANEY Boussières : M. Bertrand ASTRIC Champoux : M. Thierry CHATOT Chemaudin : M. Gilbert GAVIGNET Deluz : Mme Sylvaine BARASSI Grandfontaine : M. Laurent SANSEIGNE Le Gratteris : M. Cédric LINDECKER Mamirolle : M. Daniel HUOT Marchaux : Mme Brigitte VIONNET Montferrand-le-Château : Mme Séverine MONLLOR Nancray : M. Daniel ROLET Novillars : M. Philippe BELUCHE Osselle : M. Jacques MENIGOZ Pirey : M. Jacques COINTET Pouilley-les-Vignes : M. Jean-Michel FAIVRE Pugy : Mme Marie-Noëlle LATHUILIERE Roche-lez-Beaupré : M. Jean-Pierre ISSARTEL Thoraise : M. Jean-Michel MAY Torpes : M. Dominique GRUBER

Secrétaire de séance : M. François LOPEZ

Procurations de vote :

Mandants : H. AKODAD, Y.M. DAHOUI, C. DEVESA (à partir du 1.1.1), E. DUMONT (à partir du 1.1.1), D. GENDRAUD (jusqu'au 1.1.1), N. GUILLEMET, J.F. GIRARD, P. GONON (jusqu'au 1.1.1), F. MONNEUR (à partir du 1.1.2), D. POISSENOT, B. RONZI, J. ROSSELOT, J. SCHIRRER, Z. YASSIR-COUVAL, P. CHANEY, B. ASTRIC, D. HUOT, B. VIONNET, P. BELUCHE, J.M. FAIVRE

Mandataires : S. WANLIN, J.C. ROY, B. CYPRIANI (à partir du 1.1.1), M. LOYAT (à partir du 1.1.1), F. MONNEUR (jusqu'au 1.1.1), V. HINCELIN, J.P. GOVIGNAUX, O. FAIVREPETIT JEAN (jusqu'au 1.1.1), D. GENDRAUD (à partir du 1.1.2), A. GHEZALI, M.N. SCHOELLER, J.M. GIRERD, J. MARIOT, C. THIEBAUT, A. KOELLER, R. DEMESMAY, J.P. MARTIN, B. BECOULET, B. BOURDAIS, J.M. BOUSSET

Délibération n°2014/2433

Rapport n°10.2 - Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Questions diverses

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 28 juin 2013, donné délégation au Président pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par le Président dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Signature de 13 conventions portant accord sur une indemnisation en compensation de la gêne causée par les travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway avec différents professionnels, pour un montant total de 241 300 € et sur propositions de la Commission d'Indemnisation Amiable du Tramway.

Signature de 2 conventions d'indemnisation et travaux de réalisation de la 1^{ère} ligne de tramway sur le secteur de la rue de Chaprais et Tristan Bernard + 1 avenant secteur Nicolas Nicole.

Signature de 3 conventions portant indemnisation de stationnement, secteur carnot. Rue de Belfort et Plançon.

Signature le 21 février 2014 relative à la suppression de la régie de recettes du CRR.

II. En matière de marchés publics

Maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de locaux professionnels et de bureaux sur le site du dépôt de bus de Planoise

Titulaire : LHOMME et NECTOUX

Montant : 94 600 € HT

Mission de coordination SPS niveau 2 relative à la construction d'un bâtiment d'exploitation pour une pépinière d'entreprises maraîchères

Titulaire : SOCOTEC

Montant : 2 520 € TTC

Mission de CT relative à la construction d'un bâtiment d'exploitation pour une pépinière d'entreprises maraîchères

Titulaire : DEKRA INDUSTRIAL

Montant : 3 480 € HT

Marché complémentaire au marché de construction du centre de maintenance - Lot 7 « Plomberie, Chauffage, Sanitaire, AC, Ventilation, GTB »

Titulaire : NOUVEAU SA

Montant : 68 463,40 € HT

Prospection annuelle en direction d'entreprises françaises en croissance des secteurs des technologies de l'information et de la communication, de la santé, de l'agroalimentaire, de la logistique, des éco-activités, du luxe, de l'aéronautique, du spatial, de la défense et des activités mécéniques

Titulaire : GEOLINK

Montant : 24 400 € HT

Avenant n°2 - Lot n°1 « Terrassement généraux, VRD, Espaces verts » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : BONNEFOY

Montant initial : 2 581 918,31 € HT

Objet de l'avenant : Travaux en plus et moins values

Avenant notifié le : 28/01/2014

Incidence financière : + 128 360,42€ HT, soit une augmentation de 13,26 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°2 - Lot n°6 « Portes accordéons » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SOCIETE METALLURGIQUE DU FOREZ

Montant initial : 334 089,50 € HT

Objet de l'avenant : Nouveaux vitrages, modification armoires électriques...

Avenant notifié le : 28/01/2014

Incidence financière : + 17 499,40 € HT, soit une augmentation de 6,51 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

Avenant n°1 - Lot n°8 « Electricité » du marché de construction du centre de maintenance de la 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération du Grand Besançon

Titulaire : SNEF

Montant initial : 950 000 € HT

Objet de l'avenant : Travaux en plus et moins values - Changement type candélabre, mis à la terre sous-station, ajout alimentation électrique, ...

Avenant notifié le : 04/02/2014

Incidence financière : + 31 150,51 € HT, soit une augmentation de 3,28 % du montant initial du marché

Avenant n°2 - Marché de Travaux préparatoires, finitions, reconstructions riveraines

Titulaire : STD

Montant initial : 1 500 000 € HT (montant maximum jusqu'à échéance de l'année de parfait achèvement des différents travaux)

Objet de l'avenant : Augmentation de la masse initiale de travaux

Avenant notifié le : 28/01/2014

Incidence financière : + 200 000 € HT, soit une augmentation de 13,30 % du montant initial du marché, tous avenants confondus

III. En matière domaniale et foncière

Signature le 6 février 2014 d'une convention de mise à disposition concernant une salle du CRR avec l'Association Franche-Comté Mission Voix

Acquisition pour les besoins du tramway

La CAGB a, par acte notarié du 30 janvier 2014, acquis amiablement 20 ca de terrain d'aisance non bâti à usage de parking-voirie situés en zone UD du PLU cadastrée :

Section	n°	Adresse	Surface	Commune
CL	415	19, rue Tristan Bernard	20 ca	Besançon

Cette acquisition est intervenue sur la base d'un prix global de 2 000 €, hors frais d'acte, conformément à l'estimation de France Domaine du 29 janvier 2014.

La CAGB a confié à l'Etablissement Public Foncier du Doubs le portage d'un certain nombre de biens utiles à l'aménagement des zones à vocation économique d'intérêt communautaire.

Dans ce contexte, l'EPF a acquis pour les besoins de ces opérations, les suivant :

- ZAC des Marnières : par acte notarié du 10 décembre 2013, un bâtiment industriel et artisanal comprenant bureaux, ateliers et zones de stockage et son terrain d'aisance, le tout cadastré :

Section	n°	Adresse	Surface	Commune
AO	126	Champ de la Tuilerie	4 a 89 ca	Chalezeule
AO	287	Chemin des Marnières	80 a 32 ca	Chalezeule

la moitié indivise des parcelles à usage de voirie cadastrées :

Section	n°	Adresse	Surface	Commune
AO	122	Champ de la Tuilerie	5 a 00ca	Chalezeule
AO	125	Chemin des Marnières	2a 14ca	Chalezeule

sachant que la CAGB s'était déjà rendue propriétaire de l'autre moitié indivise par acte notarié du 27 décembre 2012.

Cette acquisition est intervenue sur la base d'un prix de 1 693 600 €, hors frais d'acte. La durée de portage prévue est de 4 ans.

- ZAC d'Auxon : par acte notarié du 15 novembre 2013, 7 ha 45 a 62 ca de forêt à Deluz et 1 ha 40 a 87 ca à Amagney. Ces acquisitions intervenues pour le compte de la CAGB au titre de mesures compensatoires sollicitées par les services de l'Etat dans le cadre d'une autorisation de défrichement, ont été réalisées moyennant le prix de 16 500 € hors frais d'acte.


IV. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôt de plainte le 6 janvier 2014 pour destruction d'une vitre d'un abri bus situé rue de l'Etoile à Saône

Dépôt de plainte le 11 février 2014 pour vol de matériaux sur l'aire d'accueil des gens du voyage de Saône.

Signature de l'avenant de régularisation du contrat Tous Risques Instruments de Musique au titre de l'année 2013 pour les extensions de garantie relatives aux prêts d'instruments de musique au Conservatoire.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions du Président dans le cadre de sa délégation du Conseil.

Préfecture de la Région Franche Comté
 Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité

Reçu le 19 MARS 2014

Pour extrait conforme,

Le Président
Le Vice-Président suppléant,

Gabriel BAULIEU
1^{er} Vice-Président